

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET
L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

Yaoundé, le 02 AVR 2026

DECISION N° 002 /D/PADESCE/UCP/CG/CSPM/SPM/SJPM2026

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/PADESCE/UCP/CG/CCCM-BEC/CSPM/SPM/2025 DU 18 SEPTEMBRE 2025 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (EFTP) BENEFICIAIRES DES APPUIS AU TITRE DE LA FENETRE 1 DU MCDC, REPARTIS EN DOUZE (12) LOTS.

LE COORDONNATEUR GENERAL, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N°2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
- Vu La Loi N°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2025 ;
- Vu Le Décret N°2001/048 du 23 février 2001, portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;
- Vu Le Décret N°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu Le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N°2018/461 du 07 août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
- Vu Le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
- Vu l'Arrêté N°0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
- Vu La Décision N°000026/CAB/MINMAP/ du 19 février 2025 portant désignation des Présidents des Commissions Spéciales de Passation des Marchés Publics auprès de certains Projets et Programmes ;
- Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des Marchés Publics ;
- Vu La Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
- Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/PADESCE/UCP/CG/CCCM-BEC/CSPM/SPM/2025 du 18 septembre 2025 relatif à la réalisation des travaux de réhabilitation des bâtiments dans certains Etablissements publics et privés d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (EFTP) bénéficiaires des appuis au titre de la Fenêtre 1 du MCDC ;
- Vu Les offres des soumissionnaires ;
- Vu Le Procès-Verbal du 26 février 2026 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet des Projets à Financement Conjoint, adoptant le rapport combiné ;
- Vu la Lettre N°000050/L/PR/MINMAP/CCCM-BEC/S du 19 mars 2026 du Président de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs pour avis favorable sur les Contrats aux entreprises suivantes : lot 1 Grace Industrial Maintenance ; lot 2 BELCO AND PARTNERS ; lot 3 SONEDIS ; lot 4 ETS ZOCAM & COMPAGNIE ; lot 5 YANOS BTP ; lot 6 2ER ; lot 7 ETS KATCHI & FILS lot 8 IBCC SARL ; lot 9 IBCC SARL ; lot 10 LAND SERVICE ; lot 11 WALLY CONSTRUCTION ; lot 12 WALLY CONSTRUCTION.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les résultats de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/PADESCE/UCP/CG/CCCM-BEC/CSPM/SPM/2025 du 18 septembre 2025 relatif à la réalisation des travaux de réhabilitation des bâtiments dans certains Etablissements publics et privés d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (EFTP) bénéficiaires des appuis au titre de la Fenêtre 1 du MCDC, repartis en douze (12) lots, se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant HTVA	Rabais		Montant HTVA après rabais	Montant TTC Après Rabais	Observation
			% HTVA	Montant			
Lot 1	Grace Industrial Maintenance Service	256 712 268	0%	0	256 712 268	306 129 380	Offre la moins disante
Lot 2	BELCO and Partners	122 831 745	0%	0	122 831 745	146 476 856	Offre la moins disante
Lot 3	SONEDIS	409 839 972	0%	0	409 839 972	488 734 167	Offre la moins disante
Lot 4	Ets ZOCAM & Compagnie	101 288 130	0%	0	101 288 130	120 786 095	Offre la moins disante
Lot 5	YANOS BTP	86 163 240	0%	0	86 163 240	102 749 664	Offre la moins disante
Lot 6	2ER	99 425 031	0%	0	99 425 031	118 564 349	Offre la moins disante
Lot 7	Ets KACHI & Fils	68 814 900	0%	0	68 814 900	82 061 768	2 ^e offre la moins disante, IBCC Sarl étant seul qualifié aux lots 8 et 9
Lot 8	IBCC Sarl	60 912 865	0%	0	60 912 865	72 638 591	Offre la moins disante
Lot 9	IBCC Sarl	65 055 605	0%	0	65 055 605	77 578 809	Offre la moins disante
Lot 10	Land Service	304 738 285	0%	0	304 738 285	363 400 405	Offre la moins disante
Lot 11	WALLY Construction	58 700 210	5%	2 935 010	55 765 200	66 500 001	Offre la moins disante
Lot 12	WALLY Construction	218 323 685	5%	10 916 184	207 407 501	247 333 445	Offre la moins disante

Les soumissionnaires non retenus seront informés s'ils demandent de débriefing.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 02 AVR 2026

**Le Coordonnateur Général
du PADESCE**

